



# PROPOSITION DE PRÊT POUR LE , FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE LIAISON À FIBRES OPTIQUES ANEHO-LOMÉ-KARA-CINKASSE EN RÉPUBLIQUE, TOGOLAISE

**Date D'approbation :**

21/04/2000

**Pays :**

TOGO

**Localité :**

Aného, Lomé, Kara,  
Cinkassé

**Type :**

Prêt

**Montant :**

6000 M FCFA

## 1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de Liaison à Fibres Optiques Aného-Lomé-Kara-Cinkassé a été identifié lors de la mission de programmation effectuée par la Banque au Togo du 05 au 12/09/1997 -La requête de financement du projet a été soumise à la Banque par lettre n° 0306ÆGT/DG/DEP du 16/04/1999 du Directeur Général de Togo Télécom.

Le présent rapport a été élaboré sur la base :

- du rapport d'étude de faisabilité technique de mars 1996 du bureau d'études DTI Télécom Inc Canada révisé par Togo Télécom en avril 2000 ;
- du rapport d'étude de faisabilité économique et financière élaboré par Togo Télécom en juillet 1999 ;
- des conclusions et de la documentation recueillie au cours de la mission d'évaluation du projet effectuée par la Banque du 11 au 21/04/2000 au Togo

## 2. JUSTIFICATION DU PROJET

Cinq facteurs imputables au système de transmission FH actuel justifient le présent projet :

1. la saturation de la capacité ;
2. L'obsolescence du système ;
3. la dégradation continue du service ;
4. L'inadaptation du système à la demande nationale ;
5. intégration au réseau sous-régional des télécommunications.

## 3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet la construction d'une artère de transmission en câblage à fibres optiques entre d'une part, d'accroître la capacité de transmission et d'améliorer l'écoulement du trafic

sur L'artère principale du réseau national togolais (Lomé-Kara), et d'autre part, de servir d'axe

d'interconnexion du Togo avec le Bénin (Lomé-Aného) et le Burkina (Kara-Cinkassé).

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- sécuriser L'acheminement du trafic téléphonique, en permettant le fonctionnement en

partage de charge des deux centres de commutation nationaux et internationaux de Kara et Lomé. Ce dernier centre traite actuellement près de 85% du trafic total ;

- satisfaire la totalité de L'offre de trafic interurbain du réseau, dont moins de 50% sont actuellement traités de manière efficace ;

- et fournir des moyens d'acheminement suffisants au trafic international terminal et de transit pour tous les types de service. Le centre de Kara, équipé d'une antenne travaillant avec le satellite Intelsat de L'océan indien, pourra diversifier ses offres de transit dans les pays de la sous-région.

#### **4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET**

La zone d'influence élargie du projet se confond avec L'ensemble du Togo' Elle couvre les principales villes du pays que sont: Aného-Atakpamé-Lomé-Kara-Sokodé et Dapaong. La ville de Kpalimé, est un peu en retrait par rapport à la dorsale nord qu'épouse le tracé du câble du projet, est néanmoins concernée grâce à un pylône de faisceau hertzien qui est prévu ultérieurement pour faire la jonction entre cette région et la Volta Région au Ghana.

#### **5. LES COMPOSANTES DU PROJET**

Les composantes du projet sont les suivantes : i) études ; ii) Fourniture et installation de câble; iii) Fourniture et installation opto-numériques et assimilés ; iv) Énergie Bâtiments et v) Expertise et suivi

#### **6. COÛT ET FINANCEMENT**

Le coût total hors taxes du projet, est estimé à 6 311,5 M F CFA HT et à 7 765,1 M FCFA en TTC. Il est financé comme suit :

BOAD ( 6000 M FCFA)